L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

5 CENTIMES — 5 CENTIMES

SEPTIEME ANNEE. — N° 154

MARDI 4 JUIN 1901

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal,
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX
et dans toutes les agences de publicité

A Boulets Rouges

— M. Paul-Louis, sans doute ?

— Lui-même, Monsieur !

— Veuillez me suivre...

— Où ?

— Vous verrez bien.

— Mais encore ! Il faut que je sache. Je ne vous connais pas Monsieur ! Et puis, vous savez, mon rédac-chef m'attend.

— Possible ; mais vous êtes accusé d'incendie volontaire...

Je laissai échapper un formidable éclat de rire ; mais une main non moins formidable s'abattit sur mon épaule et je fus enlevé comme un fétu.

Alas poor Paul-Louis !

***

Il était exactement 11 h. 59 minutes et 23 secondes quand cette aventure m'arriva.

Je descendais du train de Paris, ayant entendu M. l'employé crier à plusieurs fois :

— « Lille ! Lille ! Les voyageurs pour le Mont-à-Leux changent de voiture ! »

Je venais à Lille, j'arrivais de beaucoup plus loin que Marseille : d'Orient s. v. p. Ma personne avait été respectée partout. Pourquoi cette accusation stupide d'incendie volontaire centre le plus inoffensif des révolutionnaires ? Me prendrait-on pour un anarchiste ? Pauvre Paul-Louis...

***

— Jetez pas tant de façons. Vous pleurerez demain, entrez !

Et pendant qu'à mes oreilles résonnait ce commandement impératif et peu poli, la main formidable qui m'avait cueilli me poussait brutalement dans une salle où derrière un bureau se tenait un Monsieur imposant et grave.

Pas trop d'usages de la vie pour n'avoir pas flairé aussitôt un des chefs de la « Rousse... »

— Je l'ai pincé, à sa sortie du wagon.

— Très-bien, Birapeil, très-bien. Maintenant, laissez-nous.

Mon « guide » — j'appelle ainsi M. Birapeil parce que je suis bien-élevé, — salua militairement et sortit.

***

J'étais stupéfié.

— M'expliquerez-vous, Monsieur, essayai-je, la déplorable méprise qui me vaut de faire votre connaissance au débotté de Marseille, — (car j'arrive de Marseille.)

— Taisez-vous, n. de d. ! taisez-vous !

Je me tus. Vingt-cinq minutes passèrent, autant de siècles. Enfin :

— Comment vous appelez-vous ?

— Paul-Louis.

— Où êtes-vous né ?

— A Bousbecques, 2382 habitants (et 2,383 quand j'y suis) canton de Tourcoing, église gothique remarquable, tombeau renfermant le cœur du diplomate Augier de...

— Assez ! assez ! Vous récitez une leçon apprise ; mais vous ne troublerez pas notre sérénité : vous ne dépisterez pas la justice. Votre profession ?

— Journaliste révolutionnaire !

— Au nom de la loi, je vous arrête pour incendie volontaire...

— Mais je vous jure que je n'ai rien brûlé.

— Nous avons votre aveu écrit et signé. Lisez !

***

Je lus en effet.

Sur une feuille à en tête de police était collée une découpure du *Réveil du Nord* parue quelques heures avant mon arrivée dans la capitale des Flandres. C'était l'extrait d'une lettre à mon directeur où je demandais sous certaines conditions, le temps d'avaler la fameuse sardine — (j'avais écrit de Marseille) — et promettant de brûler aussitôt Grenoble et sa conduite, Lyon et son congrès, Paris et ses archevêques, Arras et ses andouilles et d'arriver au plus vite à Lille, plume-en-avant.

— Ainsi, dénommé Paul-Louis, vous avez brûlé trois villes sans compter le reste ?

— Pardon, j'ai brûlé bien plus de trois villes !

— Ah ! vous entrez dans la voie des aveux. Je vous écoute.

— Oui, j'ai brûlé exactement depuis mon départ de Marseille, cent cinquante-quatre villes, tant sur le P. L. M. que sur le Nord, car je n'ai pris le temps de m'arrêter nulle part.

— Et comment avez-vous mis le feu, si vous ne vous êtes pas arrêté ? Il ne faut pas gasconner ici, savez !

— Mais je n'ai pas mis le feu nulle part. « Brûler » c'est une manière de parler. Ainsi, tout à l'heure, quand je vous « brûlerai la politesse, » vous ne vous en porterez pas plus mal. Aussitôt après, d'ailleurs, je « brûlerai le pavé » pour courir à mon travail...

J'en étais là de ma leçon de lexicologie quand la porte s'ouvrit :

— Tiens, cet excellent Paul-Louis ! Quelle nouvelle ?

— Et vous, M. Boilleraulf ?

— Ça ne va pas mal. Mais il fait *caud*, qu'il fait *caud* ! Si qu'on irait prendre un bock ?

— Tout-de même !

Le monsieur de derrière le bureau était tout ahuri de cette familiarité quasi-paternelle.

— Mais M. le chef de la Sûreté, hasarda-t-il, cet individu a brûlé...

Et il recommença toute l'histoire.

— Triple Joseph, s'écria M. Boillerault, on conjugue : je brûle, tu brûles, il brûle, mais ce n'est pas la même chose que : je flambe, tu flambes, il flambe. Grâce à votre erreur juridique et grammaticale à la fois, Monsieur Paul-Louis se consume ici.

Et je conclus :

— Au lieu d'embêter de pauvres journalistes, votre police, M. Boillerault, ferait mieux de purger les forts et de courir après les assassins. Elle n'aurait pas ainsi sur la conscience l'affaire Schotsmans, l'affaire Plaisant et plus récemment le viol de l'abattoir, après tant d'autres désagréables mécomptes !

***

Et maintenant que me voici revenu de ma mésaventure — on revient de tout et de partout, quand on y met le temps et la patience :

— « Bonjour, citoyennes et citoyens ! »

Vous avez hâte, évidemment, de me connaître. Je me dessine illico : j'ai la taille d'un soldat de Popol ,un nez effilé, des yeux en vrille et je digérerais des cailloux. J'ai quitté Bousbecques à 42 ans et 6 mois ; j'ai passé 11 ans à Carpentras, 17 à Marseille et le reste de ma vie en voyages lointains, pour former ma jeunesse. Je suis donc mûr. Nous pouvons causer devant les jeunes filles. C'est ce que je ferai tous les lundis, entre deux Gueuze-Lambics. Je ne vous demande seulement que de me fournir des « clous », car ma verve ne se nourrit que de cela. Mais il y a clous et clous...

***

Ainsi le drame de Canteleu, c'est bien un clou, mais combien douloureux et navrant !

Au fait, pourquoi s'est-elle jetée à l'eau cette mère de famille ? Et pourquoi, avant de se tuer, a-t-elle eu l'inouïe férocité d'ôter la vie à trois pauvres petits anges ?

— Elle était folle ! dit-on.

Evidemment ,il faut avoir perdu le sens pour commettre de pareils actes qui révoltent et tirent des larmes aux plus durs.

Soit ! la femme Dhondt était folle ou affolée. Mais pourquoi ?

C'est la faute à la misère, la faute, par conséquent, à la société.

Le ménage Dhondt était composé de six personnes : le mari, la femme et quatre enfants. La femme se devait à ses mioches et le mari travaillait... quand il avait du travail.

Or, il avait été longtemps en chômage et, depuis quelques jours seulement, il avait pu se procurer un emploi de briquetier qui lui valait dix-huit francs par semaine !

Comment, avec ça, faire face à ses affaires, payer le propriétaire, le boulanger, se vêtir et vêtir les gosses ?

Il n'est pas étonnant que la femme Dhondt ait perdu la tête. Mais aurait-elle entraîné ses petits dans son horrible mort si elle avait été assurée que la société pourvoierait à tous leurs besoins, elle disparue ?

Malheureusement elle avait sa propre expérience ; elle savait que ses faibles, humbles, miséreux, ses enfants resteraient des miséreux. Et c'est pour leur éviter ses propres souffrances qu'elle les a tués !

Le crime est abominable ; mais frappons-nous la poitrine. Nous en avons tous notre part et nous demeurerons responsables de forfaits de ce genre, tant que nous n'aurons pas fait du « droit à la vie » la base du régime social.

***

Dans le train, hier, les idées tristes et de révolte que me donnait la lecture du drame de Canteleu ont été un moment dissipées par une conversation « locale », — si je puis dire.

— Alors vous étiez à Roubaix, dimanche ?

— Oui, et je dois dire que la municipalité a fait admirablement les choses, dans ce Festival. Les illuminations étaient féeriques, notamment sur la Grand'Place et au square Catteau.

— Et il y avait du monde ?

— Un monde fou. Je n'ai pas eu la patience d'attendre la fin du défilé. Il est vrai, aussi, que comme je manifestais mon étonnement de la longueur du cortège un voisin me dit : « Ché pas étonnant, tous les roubaignos font partie, chacun d'au moins vingt sociétés ; quand ils ont défilé dans une, ils viennet défiler avec l'autre. »

— Et vous l'avez cru ?

— ! ! !

Comme quoi on trouve des gens crédules même au-delà de Paris et des gascons dans le Nord.

***

Maisje vous ennuie, sans-doute ?

D'ailleurs, la terrible accusation qui a pesé sur moi, à ma descente à Lille, m'a mis en formidable appétit et je crois qu'il est l'heure d'aller casser la croûte.

J'essayerai la semaine prochaine d'être moins personnel, plus amusant et plus « général. »

En six jours des fleurs seront écloses dans le jardin de l'actualité et je ne manquerai pas d'y butiner à votre intention.

***

Je ne veux cependant pas vous quitter sans vous en compter une « bien bonne » — quoique amère à mon cœur, puisqu'elle a amené la rupture du mariage du meilleur mais du plus naïf de mes amis, M. Berlureau, marchand d'épices.

La future belle-mère de Berlureau, curieuse comme toutes les femmes, interrogea ainsi son futur gendre :

— Ronflez-vous la nuit ?

— Jamais !

— Comment le savez-vous ?

— Je suis resté éveillé toute une nuit pour m'en rendre compte.

— Vous avez trop d'esprit mon garçon pour entrer dans ma famille. Au revoir !

Berlureau n'a encore rien compris à ce congé brutal.

PAUL-LOUIS.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Une transaction probable

Nos lecteurs savent qu'un conflit s'est élevé vendredi à la commission du budget à propos de l'impôt sur le revenu. Une partie de la commission veut dès cette année introduire cette réforme dans le budget. L'autre partie demande la disjonction de l'impôt sur le revenu et le vote des quatre contributions. La disjonction a été votée vendredi ; mais il est à peu près certain que mardi on reviendra sur ce vote.

Mais quel sera le projet d'impôt adopté ? Sera-ce celui du groupe spécial, qui tend à remplacer les quatre contributions directes, c'est-à-dire à chercher dans l'impôt sur le revenu une ressource de près de 500 millions ? Sera-ce au contraire l'impôt Merlou, qui ne remplacerait aucun impôt existant et n'aurait d'autre but que de faire, sans toucher au budget, l'expérience de l'impôt sur le revenu par une taxe de proportions insignifiantes, puisqu'elle rapporterait moins de 2 millions.

Une proposition transactionnelle sera probablement acceptée, qui tend à faire l'expérience sur une somme de 50 millions, correspondant aux recettes de l'impôt sur les portes et fenêtres, qui disparaîtrait ainsi du budget des recettes. Il suffirait d'élever le taux de l'impôt Merlou dans des proportions convenables. On obtiendrait ainsi un impôt de remplacement, qui aurait tous les caractères d'une réforme générale et immédiate.

Nous pouvons assurer que la minorité radicale qui a voté vendredi contre la disjonction est toute disposée à accepter cette transaction.

Vers l'Unité

Les incidents du Congrès de Lyon et la division momentanée qui en a été le résultat ne m'ont pas ôté la conviction que l'unité se fera, en dépit des résistances et des mauvaises volontés ; et je reste persuadé que, jamais, quoi qu'il arrive, nous ne reverrons, entre socialistes, des polémiques aussi acerbes, des querelles aussi violentes que celles qui divisèrent autrefois blanquistes et guesdistes, aujourd'hui amis et alliés.

L'unité est dans l'air. L'idée a fait du chemin ; elle en fera encore et elle aboutira.

Elle est trop juste pour être abandonnée par ceux qui l'ont une fois adoptée, s'ils sont assez socialistes pour ne pas se laisser arrêter par les petits ennuis personnels, apanage inévitable de ceux qui ont raison trop tôt.

En attendant, le désir d'entente se manifeste un peu partout en même temps que les tentatives de rupture se heurtent à des obstacles inattendus.

L'entente, je l'ai montrée hier s'exerçant sous une forme discrète par le Parti ouvrier français dans l'arrondissement de Valenciennes où les cantons de la 1re et de la 2e circonscription sont réservés aux candidats du P. O. F., tandis que les candidats de la Fédération autonome restent seuls dans la 3e circonscription.

Je l'ai montrée, aussi, sollicitée par la Fédération du bassin houiller du P. O. F., qui s'offre à ne porter personne contre Basly, dans le canton de Lens, si on respecte la candidature du P. O. F. dans le canton de Carvin.

Enfin on lira plus loin la décision du Conseil National du P. O. F. qui, très sagement, offre de constituer un comité d'entente avec tous ceux qui se placent sur le terrain de la lutte de classe, sans compromission avec une fraction quelconque de la bourgeoisie.

Car, je suppose que le comité d'entente proposé par le Conseil National du P. O. F. n'éliminera pas les groupements socialistes qui, dans le pays ,sont jugés dignes d'une entente locale par le P. O. F. lui-même, comme le groupe de Lens par exemple ? Et alors c'est une entente générale à laquelle on nous convie.

Allons, ça va bien, et ça ira mieux encore.

J'ai dit que les tentatives de rupture rencontraient des obstacles inattendus.

En effet, on sait qu'au lendemain du Congrès de Lyon, sept députés blanquistes décidèrent de se séparer du groupe socialiste de la Chambre, et de former un second groupe auquel ils ajoutèrent, pour qu'on s'y reconnaisse, une étiquette révolutionnaire. Depuis, trois députés du P. O. F., Zévaès, Dufour et Sauvanet y donnèrent leur adhésion.

Mais voilà que deux députés adhérents au P. S. R., c'est-à-dire à l'organisation qui a quitté si brusquement le Congrès de Lyon, tout en adhérant au nouveau groupe refusent de se séparer de l'ancien.

On trouvera plus loin la lettre attristée de Breton qui entend faire partie des deux groupes, et qui fait des vœux pour qu'ils se fondent au plus tôt en un seul pour le plus grand bien du socialisme. Et aussi la lettre de Chauvière qui ne croit pas que la division actuelle aille plus loin que « le cauchemar ministériel ».

Allons, allons, encore une fois : plus on veut se diviser et plus on est obligé de se rapprocher.

Vienne un bon ministère de réaction et le moins myope de nos amis les plus purs ne sera plus capable de s'y retrouver dans les vrais et dans les faux socialistes.

Ed. DELESALLE.

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

CONSEIL NATIONAL

Séance du 31 mai. — Extrait du procès-verbal

Le Conseil national du P. O. F., dans sa séance du 31 mai, a eu à examiner la situation faite au socialisme révolutionnaire par la sortie, du Congrès ministériel de Lyon, des organisations avec lesquelles le Parti ouvrier français a combiné son action depuis la constitution du cabinet Waldeck-Rousseau-Millerand-Gallifet.

A l'unanimité, le Conseil a décidé qu'en attendant et pour préparer l'unité socialiste qui reste le but constant des efforts du P. O. F., il était disposé à se faire représenter dans un comité d'entente comprenant, sur des bases à déterminer, tous les groupements se plaçant sur le terrain de la lutte de classe, sans compromission avec une fraction quelconque de la bourgeoisie.

DIX-NEUVIEME CONGRES NATIONAL

Se conformant aux indications données par le Conseil national, dans sa réunion plénière, tenue à Ivry, le 24 mars dernier, la commission permanente a décidé que le *dix-neuvième Congrès national* du Parti aurait lieu à ROUBAIX (Nord), dans la première quinzaine de septembre.

D'autre part, fidèle une fois de plus à l'esprit d'union qui a constamment animé le Parti, la commission déclare que le Congrès sera exceptionnellement ouvert à tous les groupes, fédérations et organisations qui ont préparé ou accepté avec le P. O. F. le projet d'unité socialiste révolutionnaire.

***

Les fédérations, agglomérations et groupes sont invités à transmettre avant le 31 juillet au secrétariat du Conseil national, 36, rue Hallé, Paris, la liste des questions qu'ils désirent voir figurer à l'ordre du jour du Congrès.

AU GROUPE PARLEMENTAIRE SOCIALISTE

LETTRES DE J.-L. BRETON ET CHAUVIERE

Le citoyen J.-L. Breton a adressé la lettre suivante au citoyen Dejeante, secrétaire du groupe socialiste révolutionnaire, fondé à la suite du départ du Congrès de Lyon des délégués du Parti socialiste révolutionnaire et de l'Alliance communiste :

Mon cher Dejeante,

Je déplore bien sincèrement la néfaste division qui vient de nouveau de désagréger les forces socialistes.

Cette navrante scission met dans une situation particulièrement pénible les militants qui croient que l'union de tous les socialistes est absolument indispensable au développement rapide de notre parti.

Je suis de ceux-là, et je ne veux faire aucun acte qui puisse, dans une mesure quelconque, agrandir la déchirure qui s'est produite si malheureusement au Congrès de Lyon.

Je ne puis donc me prononcer entre les deux groupes parlementaires qui représentent maintenant à la Chambre le Parti socialiste.

Je ne vois aucune raison de donner ma démission de l'ancien groupe, mais il me serait trop pénible, d'autre part, de me séparer des amis qui viennent de constituer le nouveau groupe.

Je l'envoie donc mon adhésion, espérant bien sincèrement que bientôt tous les élus socialistes se trouveront de nouveau réunis cordialement pour une action commune et pour le plus grand bien du socialisme.

Reçois, mon cher Dejeante, mes cordiales amitiés.

J.-L. BRETON,
député du Cher.

De son côté, le citoyen Chauvière a adressé la lettre que voici au secrétaire du groupe socialiste révolutionnaire :

Paris, 31 mai 1901

Mon cher ami,

Inutile de te dire que j'adhère au groupe nouveau ; mais je ne donne pas ostensiblement ni autrement ma démission du groupe qu'il faudra rallier demain, quand le cauchemar ministériel sera dissipé.

Tout ce qui se passe m'attriste, et comme on ne peut être vraiment indépendant, je reste avec mes amis de trente ans, tout en regrettant de me voir momentanément éloigné de ceux sur lesquels nous avons tant fondé d'espoirs.

La cause est assez haute pour abriter sous son drapeau les tempéraments les plus divers, les modérés par tactique, et les avancés, droite et gauche. Le but reste debout, et c'est assez pour nous.

Bien à toi.

E. CHAUVIERE,
député.

CHOSES RÉGIONALES

LA RAGE

Le décès des enragés de Neuville-sur-Escaut. — A l'Institut Pasteur — Interview du docteur Painblan

Le 28 avril dernier, un chien, venant d'Hauteville, qui présentait tous les symptômes de l'hydrophobie, était abattu à Lourches, par M. Arthur Brassart, ouvrier mineur.

Le lendemain, l'autopsie de l'animal était pratiquée par M. Boucby, vétérinaire à Denain. D'après celui-ci, le chien était bel et bien enragé.

Au long de la route qu'il avait parcourue, il avait mordu plusieurs personnes : un enfant à Neuville-sur-Escaut, un jeune homme de 18 ans, à Bouchain, deux hommes et un enfant près de la Gare de Bouchain, deux ouvriers mineurs à Lourches.

Ces personnes furent aussitôt dirigées sur Lille, afin de suivre à l'Institut Pasteur le traitement antirabique.

Le 25 mai, le jeune Louis Parmar, 8 ans, qui était parmi les victimes et qui, après avoir été soigné pendant 25 jours, avait regagné Neuville-sur-Escaut, décédait dans sa famille. Quelques jours avant, était mort à l'hôpital Saint-Sauveur une autre des personnes soignées à l'Institut Pasteur, le nommé Etienne Richez, âgé de 40 ans.

Ces deux morts, arrivées dans des circonstances aussi émouvantes, à peu d'intervalle, faisaient naître à Neuville, dans les environs, et à Lille même, une profonde émotion.

Il était intéressant de rechercher les causes de ces deux décès.

Nous nous sommes donc rendu

A L'INSTITUT PASTEUR

Au moment où on nous introduit près du chef du laboratoire de la rage, le sympathique docteur Painblan, celui-ci est occupé à disséquer un lapin. Nous ne pouvons mieux tomber ; nous allons profiter et de l'interview qu'on nous accorde bienveillamment, et d'une leçon de choses.

LES DEUX DECES DE NEUVILLE

Nous faisons part du but de notre visite. Nous disons l'émotion causée par la mort, malgré le traitement subi à l'Institut, des deux personnes mordues à Neuville. Nous demandons ce qu'est la rage, quel est son traitement, et quel est, en l'état actuel de la science, l'efficacité de celui-ci.

— « Pourquoi ces deux décès ? Peut-il s'en produire d'autres au cours du traitement ? Les deux décès en question sont-ils dûs à des causes particulières ?...

— Ah ! nous répond M. le docteur Painblan, si nous inoculons toutes les personnes avant qu'elles soient mordues, nous pourrions répondre qu'il n'y aurait plus de rage. C'est un vaccin que nous inoculons ; vaccin préventif. »

Le praticien s'excuse de continuer son travail que nous suivons, du reste, avec intérêt. Puis il reprend ; sa parole est incisive comme le scalpel et les ciseaux qu'il manie ; pas un coup de trop, pas un mot inutile ; il procède par à-coups précipités :

LA RAGE

— « La rage — déclarée — est une maladie qu'on constate et qu'on ne guérit pas... Le traitement pasteurien est un traitement préventif... Il utilise la longue durée entre la morsure et l'apparition des symptômes. C'est une lutte de vitesse que nous organisons entre le virus et le vaccin...

L'INCUBATION

— La période d'incubation est donc longue ? quelle est sa durée approximative ?

— Je ne vous donnerai pas de chiffres, n'en retenez aucun. C'est très-variable. Nous avons eu des périodes de six mois. Nous n'en avions pas vue d'aussi foudroyante que dans le cas de Richez, décédé à Saint-Sauveur.

« Le virus agit seulement quand il est arrivé aux bulbes du cerveau ; il y arrive par les filets nerveux. De même le vaccin. Il s'agit d'arriver le premier. C'est par la grande quantité de vaccin inoculé que nous y parvenons. Le chien enragé qui mord laisse peu de virus ; nous inoculons le vaccin à fortes doses, et d'autant plus fortes que la plaie est plus proche du cerveau.

LES SYMPTOMES

— Quels sont les premiers symptômes ?

— Une grande gêne dans la déglutition, une angoisse thoracique, une grande surexcitation nerveuse.

« A ce propos, laisez moi relever une erreur courante : l'hydrophobie, au sens propre du mot, n'existe pas. L'homme et le chien enragés ne redoutent pas l'eau. Vous pouvez les faire boire. Leur horreur apparente de l'eau vient de la surexcitation des nerfs, et notamment de celui de la vue ; c'est le reflet de l'eau qui les gêne. Le scintillement qu'elle produit les incommode, comme le ferait un jet de lumière. Ils reculent instinctivement. Puis, les spasmes de la gorge aidant, ils ne peuvent avaler. Fermez leurs yeux, ils boiront.

« Mieux, ils éprouvent la soif, et ils salivent beaucoup. Leur salive est contagieuse, même avant les accidents.

« Méfiez-vous d'un chien dont l'humeur change. S'il vous caresse, alors qu'il ne le faisait pas, il est peut-être dangereux. Ne vous laissez pas lécher la main si vous y avez une écorchure.

« L'homme et le chien ressentent également très-fortement le moindre courant d'air, le moindre souffle, et ils en souffrent. Une porte qu'on ouvre les fait trembler et se rejeter en arrière :

« Une autre erreur consiste à croire que l'homme, dans ses accès furieux, cherche à mordre. Il prévient, au contraire, les personnes qui l'environnent, et leur demande de s'éloigner. Dans l'intervalle des crises, il a sa pleine connaissance, et ses sentiments affectifs sont même très-développés. Le jeune Parmar n'avait pas assez de caresses pour sa mère, quand elle venait le voir.

LE TRAITEMENT

— En quoi consiste le traitement, et comment l'appliquez-vous ?

— Vous voyez ce que je fais. J'enlève la moëlle épinière de ce lapin. Elle va être placée dans un flacon, à l'air sec. Dans trois jours, on en coupera un morceau ; dans quatre jours, un autre ; dans cinq jours, et ainsi de suite jusqu'au quatorzième jour, on en coupera un morceau. La moëlle est, alors, dite de trois jours, de quatre jours, etc...

« La moëlle de trois jours est virulente, elle donnerait parfaitement la rage.

« Quand une personne mordue par un chien enragé arrive à l'Institut, nous commençons à lui inoculer la moëlle de quatorze jours, inoffensive, et nous arrivons progressivement à lui inoculer celle de quatre et de trois jours. »

M. le docteur Painblan a terminé son opération. La moëlle, attachée par un fil, est suspendue dans un flacon qui contient, dans le fond, de la potasse caustique, très-hygrométrique, comme on le sait. Un courant d'air est établi dans ce flacon par deux orifices, l'un en-bas, l'autre en haut.

LA DUREE DU TRAITEMENT

— « Combien dure le traitement ?

— Suivant le nombre des plaies et la place qu'elles occupent, de 18 à 25 jours.

« Quand la personne a été mordue aux membres, surtout aux jambes, le cas est moins grave ; et nous avons plus de chance de faire parvenir aux bulbes le vaccin, avant que n'y arrive le virus. Nous inoculons ordinairement sous la peau du ventre...

« Dans les deux cas qui nous occupent, les victimes avaient été mordues au visage. Nous avions pronostiqué un traitement de 25 jours.

« Etienne Richez est mort le quatorzième jour du traitement ; et Louis Parmar, après avoir subi le traitement en entier.

« Jamais, je vous le répète, nous n'avions vu une période d'incubation aussi courte que celle du cas Richez.

HORS DE DANGER

— Mais le jeune Parmar qui était retourné dans sa famille après avoir été inoculé pendant les 25 jours n'était donc pas guéri ?

— Pour que nous puissions affirmer que les personnes que nous avons soignées sont hors de danger, il faut que s'écoulent, après la fin du traitement, un laps de quinze jours.

— Comment vous procurez-vous le virus que vous inoculez à vos lapins ?

— Vous avez vu que nous conservons les bulbes du cerveau. Ces bulbes sont triturés dans de l'eau au bout de trois jours ; nous nous en servons pour inoculer d'autres lapins. Ils meurent au bout de dix jours ; nous prenons leurs moëlles, et ainsi de suite...

« Maintenant, voulez-vous des statistiques ?

« Voici le rapport que j'ai préparé pour le Conseil général. Il constate que, depuis l'ouverture de l'Institut Pasteur jusqu'au 1er janvier 1901, nous avons soigné 1498 personnes, venues tant du Nord et du Pas-de-Calais que de la Belgique... 400 de ce dernier pays. Il y a beaucoup de rage en Belgique.

— Et combien avez-vous eu d'accidents ?

— Quatre. Ce qui porte la mortalité à 0,26 % et, en tenant compte des deux morts récentes à 0,38 %...

« Surtout dites bien que le traitement de la rage ne donne jamais la rage. »

C'est sur ces mots que nous prenons congé de M. le docteur Painblan et que nous quittons l'Institut Pasteur.

Jean DARY.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Le barreau de Londres offre mercredi prochain un grand banquet à Me Labori.

Le défenseur de Dreyfus doit également être reçu officiellement par le lord-maire. Le seul précédent d'avocat français invité par ses confrères de Londres est celui de Berryer, qui fut reçu par les *Inns*, en 1864, à l'occasion du cinquantenaire de son entrée dans le barreau.

—o—

Le gouvernement allemand est en traité avec une dizaine de mines importantes du district de Dortmund pour l'achat de ces mines. Il aurait mis à la disposition du ministre des finances la somme de 25 millions de marks. Cette démarche est significative : elle indique que le gouvernement allemand entre dans la voie de la nationalisation des moyens de production.

—o—

Vandervelde, député socialiste de Bruxelles, vient d'accepter l'offre d'aller donner avec sa jeune femme une série de conférences dans les principales villes du Nouveau-Monde. Ils quitteront la Belgique aux premiers jours des vacances parlementaires.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

Le Ministre de l'Agriculture

A CHATEAUROUX

Chateauroux, 2 juin. — M. Jean Dupuy, ministre de l'Agriculture, est venu présider aujourd'hui la distribution du concours agricole régional qui se tient depuis une semaine déjà sur les places Lafayette et Voltaire, et a reçu une affluence considérable de visiteurs.

Parti de Paris ce matin par l'express de Toulouse, M. Jean Dupuy est arrivé ici à midi un quart. Il a été reçu à sa descente de wagon par MM. Farichon, premier président de la cour d'appel de Paris ; Antony Ratier et Moroux, sénateurs ; MM. Liégey, préfet de l'Indre ; Menault, inspecteur général de l'agriculture ; le général Bourjat, commandant la 17e division d'infanterie ; M. Bettier, maire de Châteauroux, etc., etc.

La salle d'attente des premières classes avait été transformée en salon et ornée de plantes vertes et de tentures. Après les présentations, M. Jean Dupuy a immédiatement gagné le landau qui l'attendait dans la cour où il a pris place avec le préfet de l'Indre, le maire de Châteauroux et le général Bourjat.

Par l'avenue de la Gare, la rue Victor Hugo, la place du Marché-aux-Blés, la rue des Bouchers, et la montée du Palan, décorées de trophées de drapeaux tricolores, le cortège, encadré par les gendarmes, a gagné l'hôtel de la Préfecture. Sur tout le parcours, les troupes de la garnison faisaient la haie et présentaient les armes.

Après un déjeuner intime à la Préfecture, eut lieu les réceptions officielles, puis, à deux heures et demie, le ministre s'est rendu, au milieu des ovations, au concours.

A son arrivée, la musique du 90e de ligne a joué la *Marseillaise*.

DISCOURS DU MINISTRE

Le ministre a prononcé, avant la distribution des récompenses, un discours dont nous extrayons les passages suivants :

« Messieurs,

« Il y a un siècle, sous la première République, l'un de vos concitoyens écrivait que le département de l'Indre était de tous les départements français le moins avancé au point de vue de la production rurale. Le concours régional de Châteauroux démontre de la façon la plus éclatante qu'aujourd'hui votre département est un de ceux où le progrès agricole s'est nettement affirmé.

« Il suffit, d'ailleurs de comparer la production agricole actuelle de l'Indre de ce qu'elle était il y a seulement dix ans, pour se rendre un compte exact du chemin parcouru.

« Si la surface occupée par les céréales dans votre département ne s'est pas beaucoup accrue dans cette dernière période, en revanche, vous avez augmenté de 30,000 hectares, c'est-à-dire de près d'un tiers, la surface de vos prairies naturelles et artificielles.

« Mais un fait non moins notable a frappé mon attention : la culture de la pomme de terre a pris dans ce département un grand développement. En 1889, vous aviez à peine 14,000 hectares occupés par cette culture ; actuellement près de 29,000 hectares lui sont consacrés. »

Après avoir constaté les progrès réalisés par le département de l'Indre en matière d'élevage et dans la reconstitution du vignoble, après avoir félicité les organisateurs de l'importance exceptionnelle du concours de cette année, après avoir, enfin, décerné des éloges aux lauréats, le ministre a conclu :

« Messieurs,

« Si, comme il est vrai, l'un des soucis constants d'un ministre de l'Agriculture doit être de ne laisser échapper aucune occasion de se mettre en contact avec les populations rurales, afin de se rendre compte sur place de leurs aspirations et de leurs besoins, j'aurais rempli, en me rendant aujourd'hui à cette solennité, l'un des devoirs qui m'incombent.

« Laissez-moi cependant vous dire qu'en venant au milieu de vous je n'ai pas obéi seulement à la conception que j'avais de mes devoirs, j'ai voulu vous apporter les encouragements du gouvernement de la République, et je désirais constater, par moi-même, vos efforts incessants, vous féliciter de vos succès et y applaudir.

« Ce que j'ai remarqué dépasse l'espoir que j'avais conçu et j'emporterai de ma visite, de cette journée passée avec une élite d'agriculteurs, avec ces vaillants travailleurs du sol qui font la fortune de notre cher pays, un reconnaissant et bien réconfortant souvenir. »

Ce soir, un banquet par souscriptions a été offert à M. Jean Dupuy.

LA GUERRE DE CHINE

DEPART DE L'ESCADRE ALLEMANDE

Changaï, 2 juin. — L'escadre allemande, composée de quatre cuirassés et d'un croiseur, est partie hier pour l'Europe.

On annonce que l'amiral anglais Seymour fera incessamment une visite d'adieux au vice-roi du Yang-Tsé.

RAPATRIEMENT DES TROUPES FRANÇAISES

Marseille, 2 juin. — L'amiral Besson, commandant de la marine à Marseille, a reçu l'ordre de provoquer les offres des armateurs pour le rapatriement d'une partie du corps expéditionnaire de Chine.

Indépendamment des spécifications habituelles, les offres devront mentionner le nombre des hommes que les navires proposés pourront embarquer et la date à laquelle ces navires pourront être à la disposition à Takou. On adoptera, en raison de la saison, un espace de quatre mètres cubes par homes.

Le transport "Nive"

L'INCIDENT FRANCO-ANGLAIS

Toulon, 2 juin. — Le transport *Nive*, rapatriant les militaires isolés et les convalescents du 1er régiment de marche du corps expéditionnaire de Chine, est arrivé sur rade, à Toulon.

Voici des renseignements authentiques sur l'incident franco-anglais qui eut lieu à Nagasaki et au cours duquel trois matelots anglais furent tués. Ces renseignements ont été donnés par des témoins oculaires du fait :

La *Nive*, partie de Takou le 6 avril, avait touché à Nagasaki dans la journée du 21 avril. Des matelots et des soldats français qui étaient descendus dans la ville furent provoqués par les Anglais, lesquels assaillirent deux de nos malheureux à coups de canne et les blessèrent assez grièvement. Nos marins ne répondirent pas et observèrent le plus grand calme ; mais, le calme les provocations des Anglais devenant plus nombreuses et plus grossières, une rixe éclata.

L'amiral anglais se rendit le lendemain à bord de la *Nive* pour féliciter le commandant Girardot qui, par son attitude énergique, avait pu éviter que la rixe ne prît de plus graves proportions.

Des matelots français furent envoyés aux obsèques des victimes.

Le voyage de la *Nive* s'est effectué dans des meilleures conditions.

Parmi les troupes rapatriées se trouvent une batterie du 6e régiment d'artillerie et des [illegible]